



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2009

Etaient présents : Mmes Valérie Chazot, Marie Gaillard, Suzanne Sagnes, Nicole Vérilhac, Éliane Wauquiez-Motte,
MM. Frédéric André, Jean-Jacques Baix, Olivier Balme, Jean-Marc Brottes, Didier Maneval, Robert Masse, William Riffard, Jean-Claude Roche, Jean-Jacques Schell, Francis Valla, André Viallon.

Excusés : Madame Nathalie Rousset
Madame Annie Baix (procuration à Monsieur Jean-Jacques Baix)
Monsieur Jean-Claude Bernard (procuration à Madame Marie Gaillard)
Monsieur Bernard Cheynel (procuration à Monsieur Frédéric André)

Secrétaire : Madame Suzanne Sagnes

◇◇◇◇◇◇

La séance du Conseil Municipal est déclarée ouverte à 20 heures par Madame le Maire.

◇◇◇◇◇◇

■ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 02 octobre 2009

Concernant le changement de grade de Monsieur Romuald Gallinet, il est rappelé qu'il s'agit d'un avancement auquel il a droit dans le cadre de sa carrière. La rémunération est de 66 € hors charges.

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 02 octobre 2009 est adopté par 18 voix pour et une abstention.

■ Finances communales

Budget annexe Eau

6 000 € sont affectés au raccordement du réseau d'eau potable des Barandons. Cette somme ne modifie en rien le budget annexe de l'eau, en effet la somme de 6 000 € provient des économies réalisées sur la réfection de la toiture de la station des Roches.

Budget Général de la Commune

Suite aux différents programmes de travaux en cours, il est nécessaire d'apporter les modifications suivantes à la section d'Investissement, ou à rajouter au Budget Général. Ces modifications n'affectent pas l'équilibre général de la section.

Madame le Maire propose les écritures suivantes :

Investissement Dépenses

	Montants BP 2009	Modifications	Nouveaux montants
Compte 2184 Opération 0071	17.167,00 €	- 3.900,00 €	13.267,00 €
Compte 21318 Opération 0083	33.000,00 €	-16.500,00 €	16.500,00 €
Compte 2118 Opération 0128	30.770,00 €	-3.000,00 €	27.770,00 €
Compte 2113 Opération 0131	10.300,00 €	-1.000,00 €	9.300,00 €
Compte 2113 Nouvelle opération 0132	0,00 €	+6.562,00 €	6.562,00 €
Compte 202 Nouvelle opération 0133	0,00 €	+5.000,00 €	5.000,00 €
Compte 2313 Opération 0018	314.023,00 €	+10.000,00 €	324.023,00 €
Compte 2183 Opération 0112	2.000,00 €	+8.350,00 €	10.350,00 €
Compte 21571 Opération 0118	4.800,00 €	+5.000,00 €	9.800,00 €
Compte 2151 Opération 0127	114.700,00 €	+16.000,00 €	130.700,00 €

Investissement Recettes

Compte 10222	142.285,88 €	+26.512,00 €	168.797,88 €
--------------	--------------	--------------	--------------

En section de fonctionnement, les écritures suivantes sont à prévoir :

	Montants BP 2009	Modifications	Nouveaux montants
Compte 654	46.618,44 €	- 46.618,44 €	0,00 €
Compte 673	442,32 €	+46.618,44 €	47.060,76 €

Les modifications concernant le budget annexe de l'eau et le budget général de la Commune sont adoptées à l'unanimité.

■ Tarifs de l'école maternelle

Ce point a été évoqué lors d'un précédent conseil municipal. Les repas étaient préparés par la maison de retraite Les Genêts. Le montant payé par les parents était de 3.16 € et il passe à 3.36 €.

Les tarifs des repas pour l'école maternelle sont adoptés à l'unanimité.

■ Régime de TVA pour le service de l'eau

Il est rappelé que les travaux et l'entretien sont confiés à la CGE, devenue Véolia depuis le 30 avril 2003. La Commune réalise une partie des travaux d'adduction d'eau potable et paie la TVA. Véolia intègre le tout dans son patrimoine et reverse la TVA à la Commune.

Les conditions de reversement des transferts des droits de TVA pour le service de l'eau sont adoptées à l'unanimité.

■ Avenant pour le transfert du poste de relevage du Bois Vialotte.

Le nouveau poste de relevage situé au Bois Vialotte doit être transféré à Véolia qui en assure l'entretien.

Le transfert du poste de relevage est adopté à l'unanimité.

■ Régime de TVA pour le service de l'assainissement

La procédure est rigoureusement identique au service de l'eau.

Les conditions de reversement des transferts des droits de TVA pour le service de l'assainissement sont adoptées à l'unanimité.

■ Tarif de déneigement des agriculteurs.

A la demande des intervenants, le tarif passe de 55 € à 60 € HT de l'heure.

Pour information, le tarif à Tence était de 58 € HT en 2008 et 63 € HT en 2009.

Durant l'hiver 2008/2009, le montant total versé aux agriculteurs s'est élevé à 29 039.75 € HT.

Jean-Claude Roche pose la question de l'intervention de la commune sur les chemins privés. Sauf exception (personnes âgées par exemple), le déneigement n'est pas assuré par les services de la Municipalité.

Le déneigement des trottoirs est assuré par les commerçants ou les riverains. Il est précisé que les différents services disposent d'une certaine souplesse pour l'ensemble de cette tâche. Une parution dans la presse sera insérée pour le déneigement des chemins privés et des accès aux propriétés.

Le tarif de déneigement pour 2009-2010 est adopté à l'unanimité.

■ Travaux communaux

Equipement numérique du cinéma

Il s'agit de la salle 2. Ce dossier est porté par la Commune. C'est l'Association représentée par Monsieur Déléage, son Président, qui le suit.

Le coût total de l'investissement est de **89 094,34 € HT**.

Les travaux à réaliser sont les suivants :

- Hublots à percer dans la salle de projection pour un montant de 2 661.53 € HT
- Installation d'un système de ventilation pour 536.81 € HT.
- Matériel numérique pour un montant de 85 896,00 € HT

Le financement est assuré comme suit :

- Subvention Massif central **26 728.30 €**
 - Fonds propres Commune **62 366.04 €**
- (dont fonds mutualisation CNC pour **55 570.75 €**)

Il s'agit d'une opportunité à saisir et qui plus est, de la modernisation de notre équipement.

4 salles de cinéma ont été retenues en Auvergne (une par département) pour ce projet : Mauriac, Dompierre, Ambert et le Chambon-sur-Lignon. Il est demandé au Conseil Municipal de réaliser ces travaux et de solliciter les subventions.

Monsieur Maneval suggère que les projections soient accessibles aux non-voyants.

Le projet d'équipement numérique du Cinémascoop est adopté à l'unanimité.

Route des Barandons

Il s'agit de la deuxième tranche conditionnelle d'adduction d'eau potable du Bois du Genest jusqu'au Coteau Fleuri, via Les Tavas.

Deux demandes de subvention ont été établies :

- Conseil Général Haute-Loire pour 10 % des travaux
- Réserve parlementaire pour 20 % des travaux.

Le montant des travaux s'élève à 86 753.80 € HT hors révision de prix.

Ces travaux permettent de finaliser le secteur des Barandons au Coteau Fleuri.

Les travaux concernant la deuxième tranche conditionnelle de la route des Barandons sont adoptés à l'unanimité.

■ Appel d'offres pour le marché public d'exploitation de la chaufferie Bois

Il convient de lancer un appel d'offres pour déléguer une entreprise prestataire.

Le bureau d'études SF2EE a estimé la prestation à 65 000 € HT. Sur ce montant, il convient de préciser qu'une refacturation sera faite au Conseil Général (collège du Lignon) et à la Communauté de Communes du Haut-Lignon (Maison des Bretchs).

Le lancement de la procédure de consultation pour le marché public d'exploitation de la chaufferie bois est voté par 18 voix pour et 1 voix contre.

■ Forêt communale

Une coupe sera réalisée en 2010 au Bois Lambert sur les parcelles 15-1 et 15-2 d'une superficie de 20 500 m².

Le produit des 13 050 € correspondant à une vente de bois sera affecté au Budget Général.

La vente de la coupe de bois est votée à l'unanimité.

■ Personnel Communal

A l'occasion de l'ouverture de la Maison des Bretchs, les horaires de Madame Defay avaient été passés à 35h00. Dans le cadre de ses multiples fonctions et notamment la suppression du portage des repas, son horaire de travail hebdomadaire a été ramené à 24h00 avec son accord.

La modification des horaires de Madame Defay est votée à l'unanimité.

■ **Mutuelle Nationale Territoriale**

Les arrêts maladie étant en augmentation sur le plan national, la Mutuelle Nationale Territoriale a décidé de porter le taux de cotisation de 1.77 % à 1.86 %.

L'augmentation du taux de cotisation est votée à l'unanimité.

■ **Renouvellement de la Convention ATESAT**

Il s'agit d'un partenariat entre la Commune et la DDEA, cette dernière assurant pour le compte de la Commune des missions d'ingénierie.

Le renouvellement du contrat est établi pour une durée de 3ans (2010-2012) pour un coût annuel de 3 350.18 € HT pour 2010.

Le renouvellement de la convention ATESAT est voté à l'unanimité.

■ **Recrutement d'un plâtrier – peintre en CAE**

Il est prévu le recrutement d'un plâtrier – peintre afin d'améliorer l'entretien des bâtiments communaux et d'aider l'agent municipal. Il est proposé de recourir à un contrat d'accompagnement dans l'emploi pour une durée de 20h00 hebdomadaire pour 175 € / mois. Le contrat sera d'une durée de 6 mois renouvelable 2 fois.

Le recrutement en CAE d'un plâtrier – peintre est adopté à l'unanimité.

■ **Acquisition d'un mobil-home**

Il est prévu l'acquisition d'un mobil-home pour le camping municipal pour un prix de vente à 11 000 €.

L'acquisition du mobil-home est votée par 15 voix pour, 3 abstentions et une voix contre.

■ **Questions diverses**

- ✓ **Le conseil d'école maternelle a eu lieu vendredi 13 novembre.** Tout le monde est satisfait de la nouvelle réorganisation. Des travaux de nettoyage et de rafraichissement importants ainsi que de sécurité ont été réalisés.
- ✓ **Dans le cadre du Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne**, les points suivants ont été évoqués :
 - Création d'une zone d'activité de 500 000 € (acquisition + travaux), subvention de 75 000 € par la région
 - Création d'un espace sportif tennis et piscine, subvention de 12 920 € et de 18 650 € par la région
 - Piscine intercommunale : projet refusé
 - Aménagement d'une aire de covoiturage
 - Toiture des Bretchs

- ✓ Syndicat Intercommunal de la ligne touristique ferroviaire Dunières-Saint-Agrève : Les travaux pour la remise en état d'une locomotive classée monument historique et acheminée à Saint Jean-du-Gard ont débuté. La restauration complète est subventionnée presque en totalité
- ✓ Il est prévu d'acheter **des défibrillateurs** (10 à 15) pour un montant de 1 300 € HT unitaire. Il faut étudier le positionnement de ceux-ci.
- ✓ **Maison de retraite Les Genêts** : une réunion est prévue en sous-préfecture.
- ✓ Une réflexion est engagée par les Amis de la Terre concernant la **restauration collective bio** sur la Commune du Chambon-sur-Lignon.
- ✓ Une réunion est à fixer avec les agriculteurs suite aux difficultés qu'ils rencontrent.
- ✓ Une réunion d'information **Proviva** aura lieu le 05 décembre 2009.
- ✓ Il a été décidé de la mise en place **d'une démarche d'économie d'eau** pour la Commune avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Un comité de pilotage auquel participent le Maire, Éliane Wauquiez-Motte, Nathalie Rousset, Frédéric André, Olivier Balme, Sébastien Bernard, Robert Masse, André Viallon va avoir lieu.
- ✓ La **Comédie de Saint-Etienne** sera présente le 18 novembre 2009 à 20h30 pour proposer une pièce de Gilles Granouillet « Zoom ». A l'issue de la représentation, un échange est prévu entre les spectateurs et les représentants de la Comédie de Saint-Etienne.
- ✓ Une réunion avec Luc Adam de la Direction Départementale de la Jeunesse et Sports a été fixée.
- ✓ Le **don du sang** a eu lieu le 02 novembre. Le résultat est satisfaisant : 53 personnes y ont participé.
- ✓ La collecte pour la **Banque alimentaire** se déroulera du 26 au 28 novembre devant les portes des magasins Intermarché et Spar.
- ✓ Le samedi 19 décembre à 14h30 à la Maison des Bretchs un goûter sera offert aux aînés avec la remise des colis de Noël.
- ✓ **Le Service de Soins Infirmiers à Domicile** (S.S.I.A.D.) sera installé au Chambon-sur-Lignon dans l'ancienne mairie à partir du 01/01/2010. La rénovation de l'ancien local du Greta à côté de l'ADMR permettra de mutualiser le matériel bureautique.
- ✓ La réhabilitation du **chalet des chasseurs** ainsi que l'extension des **vestiaires** et la **création des tribunes** du stade municipal sont à l'étude.



La séance est levée à 22 heures 10.
